

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 769

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

-----

**ARTICLE 2 BIS A**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à supprimer l'article 2 *bis* A introduit par le Sénat instaurant, pour les sportifs de nationalité française retenus en sélection nationale dans le cadre d'une compétition internationale, un impôt fondé sur la nationalité.